

L'ERE DE L'ACTION



Québec, 3 juin 2005, 18 h 15,
dans une urgence près de chez-
vous...

Dans le corridor de l'urgence, l'odeur des corps se mêle aux effluves des solutés *Merck Frosst*. Petite soirée, admission modérée, trois infirmières rigolent ferme, à l'évocation de scènes du film *Madagascar* visionné comme par miracle la veille, sans que le téléphone cellulaire, sur le mode vibration bien sûr, n'ait à les rappeler au service. En sueur, la dame dans la 3 (lire la civière 3) ne se sent pas bien, depuis quatre heures on lui donne de l'insuline alors que sa glycémie est normale.

Tout près, un cas d'urgence psychiatrique. Un homme, sous observation, le regard perdu, clame, debout sur une chaise, un texte de son cru :

« Les médecins, associés des *Wal-Mart* pharmaceutiques planétaires, servent les intérêts de pdg fous de profits et prescrivent la normalité à l'univers, comme *Sony*

l'impose à nos oreilles. Nous fermerons le son de ces radios. Nous fuirons les édiles municipaux qui détournent la vie citoyenne en réclamant des partenariats avec les organismes communautaires, dans le seul but de créer de nouvelles milices de quartier, sous l'égide de la morale psy, afin de surveiller et punir.

Nous ne diluerons plus dans nos soupes populaires le marasme de la peur de l'engagement et de l'affirmation collective. Nous débusquerons les folies des travailleurs sociaux de gauche et des carnavaliers de l'*outreach*, incapables de se supporter eux-mêmes après le cycle de leurs rébellions avortées.

Nous tirerons sur tous les bouts portants, sur les planificateurs de services du réseau de la santé chargés de mettre en oeuvre une idéologie gestionnaire qui, sous le couvert de la rationalité, dissimule un projet de domination... ! »

Peu de temps après, l'homme de la 5 mamonne, il dit qu'une guerre épouvantable

se dessine et que le Ritalin en suspension dans l'air n'altérera pas sa résistance, qu'il luttera sur le terrain même de l'hôpital contre l'invasion de l'approche empirique en médecine et la classification diagnostique en psychiatrie. L'homme crie maintenant :

« Il nous faut lobotomiser le DSM-4R et épormyabiliser les discours institutionnels ! ! »

Un *Star Wars* socio-sanitaire se dessine dans la tête de l'homme. L'homme ne va pas bien.

Une infirmière cherche le dossier de la 12 et du coup le médicament à donner à la patiente. Un interne en psychiatrie s'approche de l'homme de la 5 et l'interpelle par son nom, lui demande ce qui lui arrive, s'il a des hallucinations et, si oui, depuis quand ? Robert Tremblay sort alors de sa chaussette droite une lettre chiffonnée du Conseil des Arts du Canada, datée du 11 mai 2005, qui lui a été adressée à titre de président du conseil

d'administration de Folie-Culture, dont l'extrait suivant scintille sous l'effet d'un surligneur :

« Il semble que la portée de leurs relations avec la communauté de la santé mentale soit limitée. Ils pourraient peut-être chercher à redéfinir ce qu'ils entendent par *organismes communautaires* et à repositionner leur implication auprès des communautés médicale et psychiatrique. »

Robert Tremblay vocifère : « Gomery doit continuer son enquête ! ! Le Conseil des arts reçoit des commandites de l'industrie pharmaceutique, c'est clair ! ! »

L'interne croit deviner que Robert Tremblay travaille dans le champ des organismes communautaires en santé mentale et qu'il a manifestement des clous dans la tête, des problèmes psychotiques ou toxiques.

À la fin de l'entretien, Robert tente de

convaincre l'interne que le porno-funk brésilien est à la musique du réseau rock détente ce que les organismes communautaires alternatifs sont aux projets cliniques des CSSS (Centre de santé et de services sociaux). Mûr pour une injection qu'il reçoit sous l'égide du code 99, un rendez-vous en clinique externe a été fixé pour lui dans huit semaines. Peine perdue pour ce rendez-vous, Robert vit à Montréal, mais, rançon de la gloire, afin de garantir son anonymat, il a dû se rendre à Québec pour vivre sa désorganisation.

Je connais Robert depuis toujours, il m'arrivait de l'appeler Bob. Impliqué dans les organismes communautaires de la région de Montréal, cet homme phare dans la lutte aux préjugés, la défense des droits et la mise en place d'alternatives de traitement en santé mentale depuis vingt ans, vieillit mal. Il tempête devant la réalité de la professionnalisation des organismes communautaires, leur syndicalisation, le manque de vision et le peu de politisation de la

jeune génération, ces enfants de Passe-Partout et de la Charte des droits. Lui, il a connu ses premières fièvres militantes avec la JOC (Jeunesse ouvrière catholique) pour ensuite s'impliquer au RIN et flirter avec le FLQ.

Quoique d'accord avec les revendications afin de rehausser les budgets des organismes communautaires dont certains souffrent de sous-financement chronique, Robert manifeste un paternalisme et une sorte de pudibonderie à l'idée de mener des batailles afin de diminuer l'écart de 50% en salaires et avantages sociaux qui sépare un salarié de l'État et un intervenant communautaire, tous postes confondus. Comme si défendre de bonnes conditions dans le réseau communautaire faisait gauche caviar, arriviste, entreprise privée, péché, sale. Je dis souvent à Robert que passer son temps à envier son voisin du réseau institutionnel représente aussi un péché ! !

Ce qui n'a pas été inscrit dans le dossier

de l'urgence ce soir-là, c'est que sur fond de séparation avec sa conjointe, Robert, à cinquante ans, vient de faire faillite et que du coup, il perdra sa petite maison que son beau-frère Paul, conseiller financier, considérait comme, *au pire*, son fonds de pension...

« Pas facile de défendre les *pôvres* et d'admettre qu'on l'est »¹ ! Bob mon pote, mon ami, tu ne t'es jamais douté que ta pauvreté relative ou ta simplicité involontaire pourrait te faire un jour péter les plombs ! ?

Je ne veux pas ajouter à tes tourments Bob, mais il se trouve que même un Regroupement de personnes utilisatrices de Québec véhicule l'idée saugrenue que la syndicalisation entraîne l'obtention de budgets faramineux dans certains organismes communautaires ce qui, à son tour, entraîne une sorte de détournement de mission ! Ha ! Le sale argent ! !

Parlant de mission, l'exaltation de l'oeuvre de

monsieur Kègle par des animateurs de radio ou de télévision ne vient-elle pas exacerber inconsciemment nos fibres judéo-chrétiennes tourmentées en ce qu'il fait tout ça, lui, sans rien demander ?

Quelle sorte d'engeance sommes-nous pour oser revendiquer des salaires comparables aux intervenants du réseau pour le travail que l'on fait ?

Eh bien Bob, voici quelques éléments de réponse.

Nous ne sommes pas des missionnaires, pis après ?

Le mouvement communautaire et alternatif en santé mentale n'a pas fait le vœu de pauvreté et a le droit de porter des pratiques différentes de celles du réseau qui, de toute façon, les récupère (suivi communautaire, équipe d'*outreach* en itinérance, réappropriation du pouvoir d'agir, etc.) ; à cet égard, le réseau de santé me fait penser à l'éléphant de l'historiette américaine

suivante : « Dans une ruelle sombre, il y a un éléphant, vous ne le voyez pas, mais vous pouvez sentir son haleine de cacahouètes ».

Une personne qui fait carrière (25 ans) dans le communautaire et qui possède un baccalauréat se voit privée d'un revenu de plus de 500 000 \$ en salaire et en avantages sociaux au cours de sa vie, en tenant compte qu'il y a un écart moyen de rémunération de 50% entre les deux réseaux. Non au communautaire comme dernier bastion de l'iniquité salariale !

Le mouvement communautaire fait contrepoids à l'idéologie gestionnaire du réseau institutionnel de santé mentale

Il faut continuer à nous battre, artistes, intellectuels, intervenants du réseau alternatif en santé mentale de Québec, si nous voulons bien gagner notre vie ici. Tout comme dans le milieu de l'art,

la créativité est valorisée dans les alternatives, mais la créativité ne va pas de pair avec l'encadrement institutionnel.

Je ne crois plus à notre reconnaissance par les CSSS ou les Agences de santé. À l'instar de René Derouin, artiste visuel, dans une lettre aux artistes et intellectuels de la jeune génération publiée dans *Le Devoir*², j'affirme qu'il faut que le mouvement des organismes alternatifs en santé mentale à Québec poursuive et consolide sa recherche identitaire.

« Il nous faut questionner les médias et nous interroger sur notre comportement face à la communication. C'est urgent si nous voulons occuper la place qui nous revient tant dans la réalité quotidienne que dans l'imaginaire social... Arrêter d'avoir peur de ce que l'autre pense de nous, écrire des livres, des manifestes, passer à la télévision, à la radio, être présents partout. Il faut retrouver le public et en créer de nouveaux pour notre survie comme artistes. »

Le réseau institutionnel en santé mentale est imprégné de l'idéologie gestionnaire à partir de laquelle les actions supplantent les idées et à l'intérieur duquel le Moi de l'individu est devenu un capital qu'il faut faire fructifier. Dans ce réseau, la notion d'*empowerment* psychologique, si elle trouve droit de cité, ne sert, au mieux, qu'à gommer systématiquement l'*empowerment* social et le développement de la citoyenneté.

Dans son livre *La société malade de la gestion*, Vincent De Gaulejac³ décrit fort bien les effets néfastes de l'idéologie gestionnaire sur les actions collectives, le vivre et l'agir ensemble.

« La gestion managériale engendre une rentabilisation de l'humain, chaque individu devant devenir le gestionnaire de sa vie, se fixer des objectifs, évaluer ses performances, rendre son temps rentable. »

Cet auteur m'a bien fait rire en qualifiant de *quantophrénie* l'illusion des gestionnaires qui

croient que la réalité peut être comprise et maîtrisée à condition de pouvoir la mesurer. Bob et moi on appelle ça de la schizophrénie organisationnelle !

Tous ne sont pas atteints par l'idéologie gestionnaire ; il m'apparaît évident que nombre de psychiatres et d'intervenants de terrain du réseau public partagent notre vision et demeurent critiques devant la fausse neutralité des outils de gestion de leurs patrons.

Le mouvement communautaire et alternatif en santé mentale constitue le cœur des pratiques de réadaptation psychosociale pour les citoyens de la Ville de Québec

Selon un portrait diagnostique publié en décembre 2004 par le *Regroupement des ressources alternatives en santé mentale de Québec*⁴, notre réseau rejoint deux fois plus de personnes (14 000) que les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) (7 000), selon des

données 2002-2003. Nos organismes alternatifs n'ont donc pas à s'assujettir d'aucune manière à une procédure de référence qui ferait du réseau une porte d'entrée unique.

Je défendrai bec et ongles notre réseau alternatif parce qu'il est le seul, avec des personnes utilisatrices de services, à revendiquer prioritairement des alternatives citoyennes pour les personnes qui vivent avec des problèmes de santé mentale : logements sociaux subventionnés, emplois réguliers, alternatives de traitement à la psychiatrie traditionnelle.

Je défendrai bec et ongles notre réseau alternatif parce qu'en entendant parler de tes déboires, Bob, certaines réalités me sont insoutenables. Le chagrin me tenaille pour nous deux, qui avons bêtement laissé passer la chance d'atteindre à la grandeur.

Les fausses tragédies sont, bien sûr, tout aussi douloureuses que les vraies. Mais, comme disait Clémenceau, le plus beau

moment de l'amour c'est quand on monte l'escalier !

Benoît Côté
Directeur général de Pech

1. Simard, Gilles, Le Devoir 16 mai 2005, *Travailler dans le communautaire : un métier à risque et des conditions exécrables*.

2. Derouin, René, Le Devoir du 28-29 mai 2005, *Gagner sa vie ici, prendre sa place ici*.

3. De Gaulejac, Vincent, *La société malade de la gestion*, Le Seuil, 2005, p. 144.

4. Gauthier, Hélène, *Profil et situation des organismes membres du Regroupement des ressources non institutionnelles en santé mentale de Québec*, décembre 2004.